Envoyé en préfecture le 21/12/2021

Reçu en préfecture le 21/12/2021

Affiché le



- TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉLIBÉRATION N°2021-189

SÉANCE DU 16 DECEMBRE 2021

Nombre de Conseillers

En exercice : 116 Titulaires présents : 78 Suppléants présents : 5

Pouvoirs: 14

Date de convocation : 10/12/2021 Date d'affichage : 20/12/2021

Votants:	97	Pour:	97	Contre:	0	Abstentions:	0
----------	----	-------	----	---------	---	--------------	---

L'an deux mille vingt-et-un, le seize décembre, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents (78) :

ARTIGUES Damien; BAILLY Hervé; BAILLY Thierry; BANDERIER Dominique; BARIOD Denis; BAUDIER Stéphanie; BELPERRON Pierre-Rémy; BENIER ROLLET Claude; BENOIT Jérôme; BLASER Michel; BOILLETOT Jean-Marc; BOISSON Jean Pierre; BONDIER Jean-Robert; BONIN Robert; BOURGEOIS Rachel; BOZON Fabienne; BRUNET Hervé; BUCHOT Jean-Yves; BUNOD Remy; CAILLON Gérard; CAPELLI Sophie; CASSABOIS Yannick; CATILAZ Christophe; CHATOT Patrick; CLOSCAVET Marie-Claire; COLIN Gwenaël; CORON Nathalie; DALLOZ Jean-Charles; DAVID Lauriane; DEPARIS-VINCENT Christelle; DEVAUX Catherine; DUBOCAGE Françoise; DUFOUR Anne; DUTHION Jean-Paul; FAGUET Jean-Jacques; GAMBEY Olivier; GIROD Franck; GRAS Françoise; GROSDIDIER Jean Charles; GUERIN Jean Luc; HOTZ Richard; HUGONNET Franck; HUGUES Guy; JULLEROT Pascal; LACROIX Serge; LAVRY Dominique; LONG Grégoire; LUSSIANA Eddy; MAILLARD Jean-Claude; MARQUES Patrick; MILLET Jacqueline; MILLET Michel; MOREL Alain; MOREL Denis; MOREL-BAILLY Hélène; NEVERS Jean-Claude; PAGET Jean-Marie; PAIN Michel; PANISSET Marilyne; PARIS Robert; PERRIN Alexandre; PRELY Fabrice; PROST Philippe; RASSAU Jean-Noël; RETORD Dominique; REYDELLET DELORME Emmanuelle; ROUX Nathalie; ROZEK Evelyne; RUDE Bernard; SCHAEFFER Catherine; SERVIGNAT Odette; STEYAERT Frank; THOMAS Rémi; TISSOT Isabelle; VACELET Jean-Marie; VENNERI PARE Sandra; VILLESSECHE Anne; VUITTON Antoine.

<u>Délégués suppléants présents (5)</u>: BRIDE Régis ; GIBOZ Brigitte ; GRESSET Dominique ; MAURON Francine ; PAPONNET Sophie.

Excusés (13): ANDREY Patrick; AYMONIER Gaëtan; BELLAT Stéphane; CALLAND Jacques; CAPELLI Célestin (représenté par GRESSET Dominique); CHAMOUTON Patrick (représenté par BRIDE Régis); CORAZZINI Sylvie (représentée par PAPONNET Sophie); DE MERONA Bernard; GAUTHIER PACOUD Sandrine; JOURNEAUX Cyrille; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte); MORISSEAU Gilles; RAVIER Pascal (représenté par MAURON Francine).

Excusés ayant donné pouvoir (14): BAILLY Jacques à MOREL BAILLY Hélène; BOISSON Laurence à PANISSET Maryline; BOURGEOIS Josette à CHATOT Patrick; CATTET Jean-Luc à PERRIN Alexandre; ETCHEGARAY Josiane à PROST Philippe; FAVIER Jean-Louis à PROST Philippe; GEAY David à LONG Grégoire; GERMAIN Christophe à LONG Grégoire; GUILLOT Evelyne à BELPERRON Pierre Rémy; JAILLET Bernard à SERVIGNAT Odette; MONNERET LUQUET Jocelyne à CASSABOIS Yannick; PIETRIGA Guy à GIROD Franck; REBREYEND COLIN Micheline à VILLESSECHE Anne; REVOL Hervé à MILLET Jacqueline.

Absents (11): BIN Richard ; BRIDE Frédéric ; CIOE Bruno ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; FATON Patrice ; GROS-FUAND Florence ; HUSSON Gérald ; JACQUEMIN Pierre ; LAMARD Philippe ; VIAL Jacques.

Secrétaire de séance : BENIER ROLLET Claude

Envoyé en préfecture le 21/12/2021

Reçu en préfecture le 21/12/2021

Affiché le



Objet: DETR 2022: demande de subvention au titre de la Dotation d'Eq LID: 039-200090579-20211216-D_189_2021-DE

Ruraux concernant le projet de crèche sur ARINTHOD

Rapporteur: BUCHOT Jean-Yves

Le RAPPORTEUR,

EXPOSE

Terre d'Emeraude Communauté compétente en matière de petite enfance et jeunesse, a par délibération du 4 septembre 2020 n° 2020-189, confirmé sa volonté d'équiper le secteur de la commune d'Arinthod d'une crèche, afin de répondre aux demandes et besoins des familles.

Ce projet estimé à un coût global de 250 000 € HT pourrait bénéficier d'une subvention au titre de la DETR.

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, dans sa séance du 1er décembre 2021 a émis un avis favorable, Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

DÉCIDE

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel des opérations comme suit :

Dépens	ses HT	Recettes HT		
Coût des travaux	250 000 € HT	DETR (35%)	87 500 € HT	
		Autofinancement (65%)	162 500 € HT	
Total HT	250 000 € HT	Total HT	250 000 € HT	

DE SOLLICITER l'Etat pour l'attribution d'une subvention au titre de la DETR au taux maximum,

D'AUTORISER le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

> Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,